FICHE PRATIQUE · JEÛNE

Le jeûne du Ramadan

صِيَامُ رَمَضَانَ

Les règles essentielles selon l'école mālikite : l'intention, ce qui rompt le jeûne, les dispenses, le rattrapage, la zakāt al-fiṭr et les bonnes pratiques du mois.

Toutes nos ressources
Scannez pour ouvrir
tahacademy.com

Un mois pas comme les autres

شَهْرُ رَمَضَانَ

Le jeûne du mois de Ramadan est l'un des cinq piliers de l'islam (al-Bukhārī, n° 8 ; Muslim, n° 16). Cette fiche présente ses règles essentielles selon l'école mālikite, suivie en Afrique du Nord et de l'Ouest, avec les textes de référence, les dispenses, le rattrapage, la zakāt al-fiṭr et les pratiques qui donnent au mois toute sa valeur.

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا كُتِبَ عَلَيْكُمُ الصِّيَامُ كَمَا كُتِبَ عَلَى الَّذِينَ مِن قَبْلِكُمْ لَعَلَّكُمْ تَتَّقُونَ

« Ô vous qui croyez ! Le jeûne vous a été prescrit comme il a été prescrit à ceux d'avant vous, afin que vous atteigniez la piété. »

Al-Baqara, 2 : 183

Ce que dit la Sunna	Référence
« Celui qui jeûne le Ramadan avec foi et en espérant la récompense d'Allah, ses péchés passés lui sont pardonnés. »	al-Bukhārī, n° 38 ; Muslim, n° 760
« Jeûnez quand vous le voyez (le croissant) et rompez quand vous le voyez ; si le ciel est couvert, complétez Shaʿbān à trente jours. »	al-Bukhārī, n° 1909 ; Muslim, n° 1081
« Le jeûne est un bouclier. Quand l'un de vous jeûne, qu'il ne tienne pas de propos indécents et ne s'emporte pas. »	al-Bukhārī, n° 1894 ; Muslim, n° 1151

Les bases du jeûne

أَرْكَانُ الصِّيَامِ

Élément	Ce qu'il faut savoir (école mālikite)
L'intention (niyya)	Elle se fait dans le cœur, la nuit, avant l'aube. Dans l'école mālikite, une seule intention au début du mois suffit pour tout le Ramadan, tant que le jeûne n'est pas interrompu (par un voyage, une maladie ou les règles) ; il faut alors la renouveler.
L'abstention	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas avoir de rapports conjugaux, de l'aube (al-fajr) jusqu'au coucher du soleil (al-maghrib).
Qui doit jeûner	Tout musulman pubère, sain d'esprit, en bonne santé et résidant ; pour la femme, en dehors des règles et des lochies.

Ce qui rompt le jeûne

مُفْسِدَاتُ الصِّيَامِ

Situation	Conséquence
Manger ou boire volontairement, ou faire parvenir quelque chose à la gorge (par la bouche, le nez…)	Rattrapage, et dans l'école mālikite expiation (kaffāra) si c'est sans excuse pendant le Ramadan.
Rapport conjugal pendant la journée	Rattrapage et expiation (al-Bukhārī, n° 1936 ; Muslim, n° 1111).
Se faire vomir volontairement	Rattrapage. Le vomissement involontaire ne rompt pas le jeûne (Abū Dāwūd, n° 2380 ; at-Tirmidhī, n° 720).
L'arrivée des règles ou des lochies, même juste avant le coucher du soleil	Le jeûne de ce jour est à rattraper.
Manger ou boire par oubli	Le jeûne continue (al-Bukhārī, n° 1933). L'école mālikite demande toutefois de rattraper ce jour pour le jeûne obligatoire (voir « Ce qui est moins sûr »).

L'expiation (kaffāra) : libérer un esclave, ou à défaut jeûner deux mois consécutifs, ou nourrir soixante pauvres. Dans l'école mālikite, nourrir soixante pauvres (un mudd chacun, environ 0,5 kg de nourriture de base) est considéré comme la meilleure de ces options.

Les dispenses et le rattrapage

الرُّخَصُ وَالقَضَاءُ

فَمَن كَانَ مِنكُم مَّرِيضًا أَوْ عَلَىٰ سَفَرٍ فَعِدَّةٌ مِّنْ أَيَّامٍ أُخَرَ

« Quiconque d'entre vous est malade ou en voyage devra jeûner un nombre égal d'autres jours. »

Al-Baqara, 2 : 184

Personne	Ce qu'elle fait
Le malade et le voyageur	Peuvent rompre, puis rattrapent les jours manqués.
La femme en règles ou en lochies	Ne jeûne pas (c'est interdit), puis rattrape les jours, mais pas les prières (Muslim, n° 335).
La femme enceinte	Si elle craint pour elle ou pour l'enfant, elle rompt et rattrape.
La femme qui allaite	Si elle craint pour l'enfant, elle rompt, rattrape, et l'école mālikite lui demande de donner une compensation (fidya) d'un mudd par jour.
La personne âgée ou le malade chronique qui ne peut pas jeûner	Ne jeûne pas ; l'école mālikite lui recommande de nourrir un pauvre par jour.

Le rattrapage se fait avant le Ramadan suivant. Celui qui le retarde sans excuse au-delà doit, selon l'école mālikite, rattraper et donner en plus un mudd par jour de retard.

Les bonnes pratiques du mois

سُنَنُ رَمَضَانَ

Le repas de l'aube (suḥūr)

« Prenez le suḥūr, car il contient une bénédiction » (al-Bukhārī, n° 1923). Le retarder est recommandé.

Rompre sans tarder

« Les gens resteront dans le bien tant qu'ils hâteront la rupture du jeûne » (al-Bukhārī, n° 1957). Rompre avec des dattes, sinon de l'eau (Abū Dāwūd, n° 2356).

La prière de la nuit (tarāwīḥ)

« Celui qui prie les nuits du Ramadan avec foi et en espérant la récompense, ses péchés passés lui sont pardonnés » (al-Bukhārī, n° 37).

La Nuit du Destin (laylat al-qadr)

« Meilleure que mille mois » (al-Qadr, 97 : 3). La chercher dans les nuits impaires des dix dernières nuits (al-Bukhārī, n° 2017).

Le Coran

Le Ramadan est le mois où le Coran a été révélé (2 : 185). Jibrīl le révisait avec le Prophète ﷺ chaque nuit de Ramadan (al-Bukhārī, n° 6).

La générosité

Le Prophète ﷺ était le plus généreux des hommes, et plus encore pendant le Ramadan (al-Bukhārī, n° 6).

ذَهَبَ الظَّمَأُ وَابْتَلَّتِ الْعُرُوقُ وَثَبَتَ الْأَجْرُ إِنْ شَاءَ اللَّهُ

« La soif est partie, les veines sont humectées et la récompense est acquise, si Allah le veut. » (invocation à la rupture du jeûne)

Abū Dāwūd, n° 2357, jugé bon

La zakāt al-fiṭr

زَكَاةُ الفِطْرِ

C'est une aumône obligatoire pour chaque musulman, petit ou grand, que le chef de famille verse pour lui-même et pour les personnes à sa charge : un ṣāʿ (environ 2,5 kg selon les estimations courantes) de la nourriture de base du pays, comme le riz, le mil ou le blé (al-Bukhārī, n° 1503). On la donne avant la prière de l'Aïd ; les Compagnons la donnaient aussi un ou deux jours avant (al-Bukhārī, n° 1511). Voir aussi la fiche sur la zakāt.

Mon Ramadan

رَمَضَانِي

Objectif	Ce que je prévois	Fait ?
Jours à rattraper de l'an dernier		
Lecture du Coran (pages par jour)		
Prière de la nuit		
Invocations du matin et du soir		
Aumône et repas offerts		
Une mauvaise habitude à laisser		
Zakāt al-fiṭr (pour combien de personnes ?)		

Ce qui est moins sûr

- **Manger par oubli** : la majorité des savants (écoles ḥanafite, shāfiʿite et ḥanbalite) ne demandent pas de rattrapage, sur la base du hadith ; l'école mālikite demande de rattraper ce jour pour le jeûne obligatoire.
- **Calcul astronomique ou observation du croissant** : la règle classique est l'observation ; des instances contemporaines s'appuient sur le calcul. Chaque communauté suit l'autorité qu'elle reconnaît.
- **Donner la zakāt al-fiṭr en argent** : les écoles mālikite, shāfiʿite et ḥanbalite demandent de la nourriture ; l'école ḥanafite et des savants contemporains acceptent la valeur en argent.
- **« Le Ramadan : son début est miséricorde, son milieu pardon et sa fin libération du Feu »** : ce hadith très diffusé a une chaîne faible.

Pour aller plus loin

لِلتَّعَمُّقِ

- Fiche pratique · La zakāt selon l'école mālikite : tahacademy.com/bibliotheque/155
- Article · Les invocations du matin et du soir : tahacademy.com/bibliotheque/152
- Fiche pratique · Mémoriser le Coran : tahacademy.com/bibliotheque/159
- Fiche pratique · S'organiser autour des cinq prières : tahacademy.com/bibliotheque/174
- Article · Le fiqh mālikite pour débutant : tahacademy.com/bibliotheque/153

Sources : le Coran ; al-Bukhārī ; Muslim ; Abū Dāwūd ; at-Tirmidhī ; Mālik, al-Muwaṭṭaʾ ; Ibn Abī Zayd al-Qayrawānī, ar-Risāla ; Khalīl, al-Mukhtaṣar ; Ibn Rushd, Bidāyat al-mujtahid.

TAHA
ACADEMY

APPRENDRE · COMPRENDRE · AGIR

Cette fiche fait partie de la collection de TAHA ACADEMY : des formations, des fiches pratiques, des ouvrages et une bibliothèque en ligne pour relier la foi à la vie d'aujourd'hui.

À lire ensuite : les fiches « La zakāt » et « Les invocations du matin et du soir ».

Continuer sur le site
Fiches, manuels, articles
tahacademy.com

« Apprendre, comprendre, agir. »